

AR PREFECTURE

006-210600110-20200724-03-DE
Reçu le 29/07/2020



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 03 – PERSONNEL COMMUNAL : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Séance Publique Ordinaire du 24 JUILLET 2020
A 10 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Charlotte MARC, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, Mme Marie Anne SYLVESTRE, M. Douglas MARTIN.

PROCURATIONS : M. Grégory PETITJEAN à M. Patryk OCHOCINSKI, M. Jean-Elie PUCCI à M. André RIOLI, Mme Sophie REID à Mme Sylvie REVERDY, Mme Carolle LEBRUN à Mme Arzu-Marie PANIZZI, Mme Alexandra CANAL à Mme Charlotte MARC, M. Gérald MARIN à Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER à M. Douglas MARTIN.

QUORUM : 14

PRESENTS : 20

VOTANTS : 27

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 16 juillet 2020

AR PREFECTURE

006-210600110-20200724-03-DE
Reçu le 29/07/2020



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2020

III - PERSONNEL COMMUNAL : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Arzu-Marie PANIZZI s'exprime ainsi :

Afin de tenir compte de l'évolution de la carrière des agents, il convient de procéder à :

- La création
 - Au 1^{er} septembre 2020, d'un poste d'ASEM principal 1^{ère} classe ;
 - Au 1^{er} octobre 2020, d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe ;
 - Au 1^{er} novembre 2020, d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe.

- La suppression
 - Au 1^{er} septembre 2020, d'un poste d'ASEM principal 2^{ème} classe,
 - Au 1^{er} octobre 2020, d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe
 - Au 1^{er} novembre 2020, d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe.

De fait, le total général des effectifs budgétaires prévus au budget primitif 2020 n'est pas modifié.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- De créer les postes précédemment cités,
- De supprimer les postes listés ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

- Adopte les propositions de son rapporteur.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX

